

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

## PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 2 – 18 novembre 2019

Date de convocation : 7 novembre 2019

Présidence de : Mme Christine FUHREL

Quorum : 15

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 7

SOMMAIRE	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignation	N°
<b>DES QUESTIONS TRAITÉES</b>					
<b>I – <u>Approbation du PV de la séance du 30 septembre 2019 et de l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2019</u></b>					
Ordre du jour du CA du 18 11 2019	Avis	3			
Approbation du PV du CA 30 09 2019	Avis	3		PV CA 30/09/2019	1
<b>II – <u>Vie pédagogique et éducative</u></b>					
1 – Installation du CA		3			
2 – Installation des commissions		3-4		Liste des commissions	2
3 – Règlement interne du CA	Vote	4	23	Règlement intérieur du CA	3
4 – Présentation du projet « chien d'aveugle » par M. Vimal	Vote	4			
<b>III – <u>Fonctionnement général</u></b>					
1 – Contrats et conventions	Vote	4-5	25-22-24	Conventions, contrats...	4-5-6-7-8
2 – Délégation de signature	Vote	5	31	Charte des voyages	9
3 – Charte des voyages et sorties scolaires		5			
4 – Concessions de logements	Vote	5	34	Concessions logements	10
<b>IV – <u>Vie financière</u></b>					
1 – DBM	Vote	6	29-36-28-27-30	FRM, DBM...	11-12-13-14
2 – Tarifs	Vote	6	35-26	Tarifs	15-16
<b>V – <u>Questions diverses</u></b>					
		7			

Signatures

La Présidente

Mme FUHREL Christine



La Secrétaire

Mme BELIARD Catherine

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 18 novembre 2019

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	Mme FUHLER Christine	1							
	Adjoint	Mme ARZOINE Nathalie	1			Mme BABIN Delphine	1			
	Gestionnaire	M. LIENART Jean-François	1							
	CPE	M. ALBERT Didier	1							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		1						
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		1						
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		1						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît			1	Mme VALKO Odile			1	
<b>Personnalité qualifiée</b>										
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	1							
		M. BOUTIN Marc	1			Mme FORT Karine	1			
		Mme JULIEN Anne-Laure	1							
		Mme GRILLET Claudia	1			Mme FLEURANT-RIVIERE Michèle			1	
		M. FRESON Damien	1							
		Mme DAMON Géraldine	1							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme COUTANT Monique	1							
		Mme BÉLIARD Catherine	1							
		Mme GENAIVRE Isabelle	1							
		Mme GAUDIN Sandrine	1							
<b>Total</b>			<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. MÉHEUX-DRIANO Yann	1			M. CLEMENT Alain	1		1	
		Mme FRADET Rachel			1	Mme TOURNIS Cécile			1	
		M. BOUYER Jean			1	M. RICHARD Mickaël	1			
		M. BRION Loïc	1			Mme ENNIAFIA Gabrielle			1	
		Mme DEVEAUX Sophie	1			Mme QUENETTE Anne-Sophie	1			
	Elèves	Mme SABERAZANA Sandra Loïs	1			Mme LEFORT Elisa	1			
		M. SIBELLAS Baptiste	1			M. MESNIER Guilhem	1			
		M. GREGROY William			1	Mme BICHET-DELGADO Isabel	1			
		M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard	1			Mme PETIT Louise				
		Mme DESCAMPS Amandine	1			M. PICHONNIER Ghislain			1	
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>0</b>	<b>3</b>			<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Le quorum étant atteint (21), Mme le Proviseur ouvre la séance à 18h12.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme BELIARD Catherine

## **I. Approbation du PV de la séance du 30 septembre 2019 et de l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2019**

### **1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 18 novembre 2019**

I – Approbation du procès verbal de la séance précédente

Approbation du PV du 30 septembre 2019

II – Vie pédagogique et éducative

- 1 Installation du CA
- 2 Installation des commissions
- 3 Règlement interne du CA (correctifs)
- 4 Présentation du projet « chien d'aveugle » par M. Vimal

III – Fonctionnement général

- 1 Contrats et conventions
- 2 Charte des voyages et sorties scolaires (actualisation)
- 3 Concession de logement
- 4 Délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés

IV - Vie financière

- 1 DBM
- 2 Tarifs des dégradations et commensaux 2020

IV - Questions diverses

### **1.2 Approbation du PV de la séance du 30 septembre 2019**

Annexe 1 : PV CA 30/09/2019

Deux modifications doivent être apportées :

- 2.1 : fin du 2ème paragraphe, il convient de compléter la phrase « à cause de la mise en place de la réforme ».
- Questions diverses : Information sur les calculatrices pour les E3C. Au 2ème paragraphe, il convient d'ajouter « labo de SVT et de physique ».

**Approbation du PV de la séance du 30 septembre 2019**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 21**

18h15 : arrivée de M. Albert (22 votants)

## **II. Vie pédagogique et éducative**

### **2.1 Installation du CA**

Cf liste des membres du CA

### **2.2 Installation des commissions**

Annexe 2 : Liste des commissions

Mme le Proviseur passe en revue les différentes commissions pour vérifier et compléter les noms des différents représentants.

Les prénoms des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation pour la commission ouverture des plis doivent être mis à jour.

18h20 : arrivée de Mme Devaux (23 votants)

18h24 : arrivée de Mme Saberazana (24 votants)

### 2.3 Règlement interne du CA

Annexe 3 : Règlement intérieur CA 2019 2020

Les correctifs apportés sont conformes aux nouvelles directives ministérielles.

**Vote approbation nouveau règlement interne du CA**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°23**

### 2.4 Présentation du projet « chien d'aveugle » par M. Vimal

M. Vimal, professeur de sciences physiques, est invité à présenter son projet de chien d'aveugle.

M. Vimal va devenir famille d'accueil pour chien d'aveugle. Il va avoir sous sa responsabilité un chiot âgé de 3 mois qu'il aura jusqu'à ce qu'il ait 12 mois. Ce chien sera en permanence avec M. Vimal, donc présent dans l'établissement sur les heures d'enseignement de celui-ci. Le chien sera toujours tenu en laisse, attaché au bureau pendant les heures de cours et portera le dossard « chien d'assistance ». Dans la région parisienne où cette expérience se pratique régulièrement les retours sont positifs.

Le chien est confié à M. Vimal par l'association « Chien guide pour la liberté visuelle », une convention devra être passée entre les trois parties prenantes.

**Vote approbation projet « chien d'aveugle »**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**

## III. Fonctionnement général

### 3.1 Contrats et conventions

Annexe 4 et 4 bis : Convention type formation en milieu professionnel

Annexe 5 et 5 bis : Convention de partenariat Comédie Poitou-Charentes et budget

Annexe 6 : Convention Unis Cité

Annexe 7 : Liste des contrats et conventions

Annexe 8 : Délégation de signature petits marchés

- Conventions type pour l'accueil de stagiaires : convention relative à la formation en milieu professionnel avec le lycée du Dolmen et le CART-ADSEA 86

**Vote adoption des conventions type pour l'accueil des stagiaires**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°25**

- Convention avec la Comédie Poitou-Charentes - Centre dramatique national

Pour le projet concerné, 5 598,50 € restent à la charge de l'établissement.

Ce projet concerne un nombre limité d'élèves, vu son coût il ne sera pas renouvelé l'année prochaine. Par contre un projet pour préparer le « grand oral » des élèves de terminale est à l'étude. Tous les élèves de terminale seront concernés par le projet.

**Vote adoption de la convention avec Comédie Poitou Charentes - Centre Dramatique National**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°22**

- Convention UNIS-CITE/REGION Nouvelle Aquitaine : convention de mobilisation des jeunes en service civique en EPLE

La mission notifiée dans la convention « Halte au gaspillage alimentaire » est trop limitée. Les 4 jeunes qui doivent intervenir dans l'établissement sont imposés par la Région, de plus leurs profils de présentation laissent perplexe. Mme le Proviseur doit rencontrer les 4 jeunes mardi 29 novembre.

Les services civiques ne doivent pas être un poids pour l'établissement.

Le vote est reporté au prochain conseil d'administration mardi 26 novembre.

- Autres contrats et conventions

Les enseignants demandent si l'établissement accueillera les CAPES interne et externe. Mme le Proviseur précise qu'il ne devrait y avoir que le CAPES externe

**Vote approbation des contrats et conventions**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°24**

**3.2 Délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés**

La délégation de signature concerne les marchés non formalisés, c'est-à-dire inférieurs à 221 000 €

**Vote approbation délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°31**

**3.3 Charte des voyages et sorties scolaires (actualisation)**

Annexe 9 : Charte des voyages et sorties scolaires

Ajout de l'annexe II bis : « Paris sans nuitée ».

Dans le cadre du plan Vigipirate, le but du voyage et sa nécessité doivent être très clairs.

**3.4 Concessions de logements**

Annexe 10 : Mise à jour des concessions de logements

L'établissement dispose de 13 logements de fonction pour nécessité absolue de service. Trois logements ne sont pas occupés par dérogation et un est inhabitable.

Mme le Proviseur précise que la Région peut octroyer, tous les 3 ans, des financements pour la rénovation des logements. Les travaux sont effectués par des entreprises privées.

**Vote approbation concessions de logements**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24**  
**Acte n°34**

## IV. Vie financière

Annexe 11 : Fonds de roulement

Annexe 12 : DBM n°11 pour information

Annexe 13 : DBM n°12 pour vote

Annexe 14 : Durée des amortissements

### 4.1 Décision budgétaire modificative

- Acceptation du don de l'association "Arrêt sur image" pour le projet danse de Mme Combelas (1000 €)

**Vote approbation acceptation du don de l'association « Arrêt sur image »**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°29

- Créance de 171,34 € d'une famille du collège Ferdinand Clovis Pin

Le conseil d'administration inscrit en non valeur la créance de l'élève KABA Yohan (collège Ferdinand Clovis Pin), pour un montant de 171.34 euros

**Vote approbation inscription en non-valeur**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°36

- Prévision des durées d'amortissement des biens d'investissement pour l'audio-visuel et l'informatique

**Vote approbation pour les durées d'amortissement des biens d'investissements**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°28

- Don de 8 ordinateurs obsolètes à deux écoles primaires du département : école primaire publique de Romagne et école primaire Paul Baudrin d'Allones

**Vote approbation pour le don des ordinateurs**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°27

- DBM n°12

**Vote approbation DBM n°12**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°30

### 4.2 Tarifs hébergement, des dégradations et commensaux 2020

Annexe 15 : Tarification des dégradations en résidence et internat

Annexe 16 : Tarifs hébergement 2020

Les tarifs des dégradations ne subissent pas d'augmentation, sauf pour les néons car ils sont maintenant remplacés par des néons basse consommation.

Maintien des tarifs d'hébergement qui sont fixés par la Région.

Les tarifs des petits déjeuners et accueil café, repas amélioré, repas exceptionnel et nuitée sont fixés par l'établissement.

**Vote approbation des tarifs des dégradations et commensaux 2020**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°35

**Vote approbation des tarifs hébergement 2020**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 24  
Acte n°26

## V. Questions diverses

### Questions posées par les représentants des élèves

Inscription à l'université : est-il possible d'échanger avec la faculté de Poitiers des frais qui sont liées à l'inscription à l'université. Je pense notamment aux frais dus aux « droits de gestion et transfert de dossier » qui s'élèvent à 23 € ce qui semble exagéré étant donné que nous avons une secrétaire CPGE qui s'occupe de notre dossier tout au long de l'année scolaire. Cette année les frais d'inscription à la fac sont supérieurs à 250 € (170 € pour la fac et une centaine pour le CVEC). En prépa scientifique cela représente le prix d'un concours.

Réponse de Mme Babin, Proviseur adjoint : les tarifs demandés par les universités sont encadrés. De plus, les personnels des universités doivent vérifier les dossiers d'inscription, faire les cartes étudiants .... D'où des droits de gestion.

Complément de réponse fait par Mme Béliard, élue au CA et infirmière du lycée : le fait d'être inscrit à l'université permet de bénéficier de la médecine universitaire.

Est-ce qu'il serait possible d'améliorer la qualité des repas froids ?

A voir lors des prochains marchés si de meilleures offres sont possibles.

Organisation d'un bal de promo

Mme le Proviseur précise qu'il convient de préciser le rôle des associations de parents d'élèves, de voir les problèmes de sécurité et de préciser les conditions d'encadrement lié à l'organisation de cet événement... cela n'empêchera pas l'établissement de s'impliquer et d'aider les jeunes à mener à bien leur projet.

### Questions posées par les représentants des parents

A quelle date les élèves de 1ères devront-ils se prononcer sur l'ES à arrêter en fin d'année scolaire ?

Mme le Proviseur précise qu'un document va être distribué aux élèves avec toutes les dates. Ce document sera mis en ligne sur le site du lycée.

Pourquoi est-il demandé aux élèves de 1ères de choisir une langue vivante « forte » sachant que les coefficients LVA et LVB sont les mêmes ?

Mme le Proviseur et Mme Babin, Proviseur adjoint précisent qu'il n'y a pas de langue vivante forte mais une hiérarchie qui est nécessaire et définitive. Les coefficients sont les mêmes, mais le niveau attendu n'est pas le même en fonction de la hiérarchie, les grilles d'évaluations sont différentes.

A ce jour y-a-t-il un suivi des heures d'accompagnement à l'orientation en classe de 2nde et 1ère ?

Mme le Proviseur présente le document « Politique d'orientation de l'établissement » qui détaille les actions d'orientation des 3 niveaux de secondaire.

Quelle information a été faite ou sera faite (et quand) aux élèves de 2ndes et 1ères sur la réforme, les ES, ParcoursSup... ?

Mme le Proviseur précise le planning : sondage avant les vacances, réunions avec les parents en février...

Déroulement des conseils de classe 1ères : Mme le Proviseur va rencontrer les professeurs de spécialités, puis les professeurs principaux. Elle aura aux conseils de classe un dossier pour chaque élève, chaque élève sera « traité » individuellement. Les enseignants de spécialités ne seront pas obligatoirement présents lors des différents conseils.

Le professeur principal aura effectivement un travail très important de synthèse à faire afin d'étudier chaque « dossier » élève. Mme le Proviseur reconnaît que cela induit un travail supplémentaire pour tous.

Un représentant élève de première confirme qu'il n'y a plus de notion de groupe classe et qu'en tant que délégué il est angoissé à l'approche des conseils de classe.

Point sur les manuels scolaires : quand sera faite la distribution concernant « l'enseignement scientifique » et « l'anglais » en classe de 1ère, qui en est propriétaire, et qui s'en occupera (distribution et gestion) ainsi qu'en fin d'année scolaire ?

Les manuels ont été distribués avec l'aide des documentalistes.

Fin de séance : 20h25